

leurs, d'épis de blé et de différents produits de la terre. Les cultivateurs de France, ce jour-là, ont dû invoquer la clémence du ciel, pour conjurer les fléaux qu'ont appelé sur leurs têtes les saturnales de la voyouterie voltairienne.

A quel égarement n'atteint-on pas quand on s'éloigne de l'Église! ces renégats, ces athées, ils ont oublié que l'érection de la première statue de Voltaire, en 1870, fut le signal des désastres et des humiliations qui ont abaissé la France au rang des nations de troisième ordre, pour ne pas dire moins! Le von impie de Voltaire a failli être exaucé, une partie de la France est devenue prussienne!

— Mardi, 4 juin, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a ouvert la première Session du quatrième Parlement de la Province de Québec. S'étant rendu au Conseil Législatif, le Lieutenant-Gouverneur a enjoint aux membres de l'Assemblée Législative, alors présents, d'élire un président.

Les membres de l'Assemblée Législative s'étant rendus à la Salle des délibérations, l'Hon. M. Joly, secondé par l'Hon. M. Ross, a proposé que M. Arthur Turcotte, député des Trois-Rivières, soit élu orateur.

Ont voté pour la motion : MM. Bachand, Blais, Brousseau, Boutin, Cameron, Chanveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Napierville), Lafontaine (Shefford), Langelier (Moutinorency), Langelier (Portneuf), Lovell, Marchand, McShane, Meikle, Molleur, Murphy, Nelson, Paquet, Polrier, Price, Racicot, Rinfret, Ross, Sney, Turcotte et Watt. — 33.

Ont voté contre la motion : MM. Audet, Beaubien, Borgevin, Bertrand, Caron, Champagne, Chapleau, Dosaulniers, Desheenes, Dockett, Dahamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavalée, LeCavallier, Loranger, Lynch, Magnan, Martel, Mathieu, Peltier, Picard, Robertson, Robillard, Sawyer, St.-Cyr, Taillon, Farte et Wurtele. — 32.

M. le Greffier a alors annoncé M. Arthur Turcotte élu orateur de l'Assemblée Législative.

LE REVD. M. LOUIS ZEPHIRIN CARON.

Encore un vide dans les rangs du clergé canadien! encore un deuil profond pour le Collège de Ste. Anne qui dans l'espace d'à peu près une année a vu disparaître de sa maison trois de ses prêtres! Le 1er juin, la mort a ravi à ce Collège un de ses ministres les plus dévoués, un de ses professeurs les plus zélés à l'instruction de la jeunesse, le Révd. M. Louis Zéphirin Caron, âgé de 33 ans, et n'ayant que quatre années de prêtrise. Il était dévoué à ses fonctions et en remplissait les obligations avec la plus scrupuleuse exactitude.

Jamais les élèves du Collège de Ste. Anne n'oublieront la grande part qu'il prenait lorsqu'il s'agissait de solennités religieuses dont il avait toujours le secret d'en rehausser l'éclat; les fêtes de familles, qui de temps à autre se font dans le Collège trouvaient toujours dans ce professeur de quoi à en augmenter le charme et à fournir aux élèves des moyens de réjouissances dignes de son zèle et de son amour pour la jeunesse qu'il savait si bien récréer.

Toutes ces œuvres ne se sont pas accomplies sans grandes fatigues de sa part; nous avons à déplorer maintenant le triste effet qu'elles ont eu sur sa santé. Du reste ces efforts avaient pour but l'honneur du culte divin et le zèle pour la jeunesse; dans ces occupations, il obéissait à sa vocation de prêtre et de ministre de Dieu et des âmes. Après ces fatigues, celui qui en

avait porté le poids était frappé à mort; ses forces étaient épuisées, l'excès de son zèle devait briser sa trop courte carrière, et l'envoyer prématurément près du Souverain Maître pour recevoir la récompense due à sa piété et à son entier dévouement à la jeunesse.

Il y a un mois, il était atteint comme d'un coup de foudre au milieu de ses fonctions, et il ne s'est jamais relevé. Il a fallu abandonner tout espoir; ni les prières de tant de jeunes gens qui lui étaient dévoués, ni les vœux de ses confrères n'ont pu fléchir les dispositions de la Divine Providence; il devait précéder dans la tombe, de quelques heures seulement, une bonne mère qui avait fournie à l'Église cette âme d'élite déjà mûre pour le Ciel, cette femme forte qui sut le conserver pieusement et fidèlement au milieu des épreuves de la jeunesse, par ses prières, ses avis et ses exemples; car le 2 juin, Madame Caron, mère du Révd. M. Caron, quittait cette vallée de larmes, pour aller rejoindre son fils dans un monde meilleur.

Pour répondre au désir du Révd. M. Caron, ses restes mortels devaient être inhumés dans l'église de sa paroisse natale, à St. Jean Port-Joli, lundi, 3 juin. Mais avant de se séparer de leur ancien maître, les élèves ont voulu lui offrir un dernier tribut de reconnaissance, dans la chapelle même du Collège. Un service funéraire eut lieu le matin même du départ, au milieu d'un concours considérable d'amis du défunt M. Caron, qui s'étaient rendus à la Chapelle du Collège, pour prendre part aux prières offertes par la Communauté, pour le repos de l'âme de ce pieux et très-regretté jeune prêtre.

CAUSERIE AGRICOLE

JARDIN POTAGER (Suite.)

Culture des radis — Les jardiniers divisent les radis en deux catégories : les radis du printemps et les radis d'hiver. Les radis du printemps sont les plus généralement cultivés. Les principales variétés sont le radis long rouge écarlate, long écarlate à bout blanc, écarlate demi-long, rond rose hâtif, rond blanc et écarlate demi-long. Les gros radis d'hiver sont caractérisés par leur énorme grosseur et leur goût fort piquant; ils se conservent mieux que les autres, mais sont d'une végétation fort longue.

Lorsqu'on veut obtenir des radis de bonne heure, on sème sur couche chaude; mais généralement on ne prend pas cette précaution, on sème en pleine terre lorsque les froids ne sont plus à craindre. On sème les radis du printemps tous les huit jours pendant un mois, et les radis d'hiver tous les quinze jours pendant deux mois. On sème ordinairement le radis à la volée, mais il est préférable de le semer en ligne.

Les plants de radis doivent être arrosés fréquemment et copieusement pendant tout le cours de leur végétation, c'est un moyen infailible de faire grossir le radis rapidement et de l'empêcher de se raccourcir ou de se corder.

Il est nécessaire de sarcler les radis, et faire en sorte qu'ils ne soient pas semés trop épais. On peut cependant se dispenser de les éclaircir, car les besoins de la consommation demandent tous les jours de nouveaux produits, et en enlevant ceux-ci, les radis qui restent se trouvent suffisamment espacés.

Quant aux radis d'hiver, on ne doit pas les semer trop à bonne heure, car ils montent facilement à graines avant d'avoir grossi leurs racines, et le produit se trouve perdu.

Pour obtenir de bonnes graines de radis du printemps, aura